

Rmn - GP : Point sur la réouverture des sites et flex-office



POINT SUR LA RÉOUVERTURE DES SITES et FLEX-OFFICE : RETOUR SUR LA DERNIÈRE CSSCT

Une CSSCT s'est tenue le 11 juin dernier traitant de la réouverture des sites, d'un point sur le flex-office, du plan canicule (déjà présenté chaque année) ainsi que du renouvellement de l'agrément du service de santé au travail (point sur lequel nous serons consulté.es au cours du prochain CSE, nous y reviendrons donc ultérieurement).

Réouverture des sites

Les conditions de travail doivent présenter toutes les garanties de protection des salarié.es, c'est pourquoi la CSSCT s'est réunie pour faire le point sur la situation.

Nous avons signalé une fatigue importante à l'occasion de cette reprise à marche forcée, notamment en raison de longues journées de travail et du port du masque sans discontinuer qui occasionne souvent des maux de tête. Par ailleurs l'utilisation très fréquente de gel hydroalcoolique imposée par l'activité peut causer irritations et dessèchement des mains (sur les sites, nous pouvons rarement utiliser de l'eau et du savon).

Mais surtout, les documents obligatoires attestant de la présence d'une ventilation adaptée au risque COVID pour chaque espace accueillant des personnels (que nous réclamons depuis de début de la crise sanitaire) n'étant toujours pas transmis, nous avons réitéré notre demande.

Dans ce contexte, les élu.es SUD Rmn-GP ont exigé :

- La dotation en masques ffp2 pour celles et ceux qui le souhaitent, en particulier pour les transports en commun
- Un aménagement des horaires ainsi que des effectifs réduits, ce qui permettrait une rotation des personnels, d'éviter les heures de pointes dans les transports en commun et limiter les contraintes liées au port du masque
- L'allongement de la pause méridienne et l'amélioration des dispositifs de restauration sur place
- L'augmentation des effectifs de conférencier.es pour permettre un allègement du nombre de visites à 2/jour pour tous les sites et de façon pérenne

Par ailleurs, nous estimons toujours que le retour à des jauges normales au 30 juin, conformément au protocole national, est trop précoce. Les musées étant un lieu de brassage important de public, le risque de contaminations est loin d'être négligeable.

Mise en place du flex-office (à la DRH pour commencer)

Alors que la façon de travailler d'une bonne partie d'entre nous change avec l'introduction du télétravail à grande échelle, des expert.es de l'organisation franchissent la deuxième étape qui permettra aux employeurs de tirer parti économiquement de la crise sanitaire : **l'introduction du flex-office**. A la Rmn-GP, cela commencera par la Direction des Ressources Humaines qui montrera l'exemple. Tout à déjà été repensé, les plans des futurs espaces de travail présentés à la CSSCT. Si le télétravail peut faire gagner un peu d'autonomie, de souplesse dans les horaires et l'organisation, il introduit également un sentiment d'isolement et une intensification de la charge de travail. Le flex-office de son côté expose davantage les salariés.e.s à des risques psychosociaux selon les études. Ne plus avoir de bureau attribué envoie en effet le message qu'il n'y a plus de place pour tout le monde.



Le 24 juin 2021